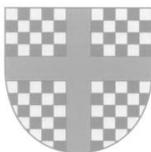


COMMUNE de SAIZERAIS



DEPARTEMENT
MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT
NANCY
CANTON
NORD TOULOIS

EXTRAIT du REGISTRE des délibérations du Conseil Municipal du jeudi 22 septembre 2022

Le jeudi 22 septembre 2022 à 19 h 00, le Conseil Municipal s'est tenu en mairie dans sous la présidence de M. Ludovic LEGGERI, Maire, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire le 16 septembre 2022 et affichée à son lieu habituel en mairie le 16 septembre 2022.

Etaient présent-e-s :

Mesdames Laetitia ASCHBACHER ; Catherine JUIN ; Hélène MAXANT ; Christine LODEWYCK GRANGER et Magali QUIRING.
Messieurs Ludovic LEGGERI ; Jean-Luc ERB ; Alain LAFONTAINE ; Jacques CHENET ; Gilles PRETAT ; Olivier DAVID ; Christophe CHILLET et Gilles LAFLEUR.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent-e-s excusé-e-s : Mesdames Anne RIVOAL ; Evelyne FRANK.

Messieurs Romuald HEILLIG ; René MATHIOT.

Absent-e-s non excusé-e-s : néant.

Pouvoirs : Monsieur Romuald HEILLIG à Monsieur Alain LAFONTAINE.

Présents : 13

Votants : 14

DELIBERATION N° 2

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 30 JUIN 2022

(Rapporteur : Monsieur Le Maire)

Après délibération, les membres du conseil municipal à la majorité (CONTRE : 1 / ABSTENTION : 1 / POUR : 12),
décident d' :

APPROUVER le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 30 juin 2022.

Extrait du registre des délibération

Fait et délibéré à Saizerais, le 22 septembre 2022

Le maire, Ludovic LEGGERI